La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités du mois de Février 2009

Spécial Tempête

www.labrede-montesquieu.com

Édito

Chers Brédois, chers concitoyens,

C'est dans les moments exceptionnels qu'on juge les hommes. La tempête cyclonique qui a ébranlé notre Commune comme tout le sud de la France le 24 janvier m'a permis une nouvelle fois de m'en convaincre.

J'en avais déjà fait l'expérience lors de la tempête du 29 décembre 1999 qui nous avait frappés encore plus durement que celle-ci. C'est pourquoi je tiens en tout premier lieu à m'adresser à ceux d'entre vous qui se sont portés volontaires pour aider au dégagement des voies communales et départementales encombrées de chablis et de fils électriques et téléphoniques alors que les rafales balayaient encore notre territoire. Sans vous, messieurs qui vous reconnaitrez, sans les moyens que certains d'entre vous ont apportés (tracteurs forestiers, tronçonneuses,…) sans vos bras et votre énergie, jamais nous n'aurions pu dégager les routes en un temps record comme cela a été fait. Et d'autant moins que cette fois ci encore, nous avons dû nous débrouiller seuls, en l'absence de tout concours des Services de l'Equipement pourtant responsables de la voirie départementale. Tous les brédois vous remercient par ma plume.

Merci également à ceux des membres de notre personnel technique communal qui se sont présentés spontanément à la Mairie dés la première heure du samedi, conscients qu'ils étaient que le service avait besoin d'eux.
Ils ont fait un travail exceptionnel tout comme les pompiers du Centre de Secours de La Brède dont des événements comme celui-ci souligne l'indispensable nécessité de leur présence parmi nous.

Merci aux élus, aux membres du personnel administratif de la Mairie qui se sont mobilisés pour assurer des permanences tout le week-end, aux membres du personnel d'animation périscolaire qui ont fait du porte à porte et à tous les agents municipaux qui ont participé à cet élan de solidarité. Merci à celles et ceux qui, ayant la chance d'avoir du courant, ont spontanément proposé d'accueillir un congélateur, de prêter un chauffage, une salle de bain, d'offrir un repas chaud à ceux demeurés sans électricité…

J'ai apprécié le calme et la dignité des plus fragiles d'entre nous, nos aînés, auxquels nous nous sommes efforcés de prêter une attention toute particulière.
J'oublie les râleurs, les égoïstes, les mal embouchés. Ceux là aussi se reconnaîtront sans doute.
Plus que jamais je suis convaincu que malgré un Etat omnicompétent, omniprésent, omnipuissant, c'est d'abord sur nous mêmes qu'il nous faut compter en cas de grosse catastrophe.
D'où la nécessité de savoir nous organiser pour parer à de telles éventualités.

C'est le sens de la Réserve de Sécurité Civile que nous sommes en train de constituer. Encore faut-il, pour qu'elle fonctionne, que nous soyons assez nombreux à être capables de retrouver les réflexes de la solidarité profonde qui soudait autrefois le monde rural en voie de disparition.
Ces réflexes exigent un engagement vrai qui ne se limite pas au gargarisme verbal dont s'abreuve la société d'aujourd'hui où l'individualisme est devenu roi.

Michel Dufranc
Maire de La Brède

La circulation rétablie en moins de 24h !

Dès les premières heures du jour de ce samedi de tempête, les services techniques de la commune, préparés depuis l'annonce de ce phénomène hors normes, ont mis en œuvre tous leurs moyens pour le dégagement des axes principaux de La Brède. Très tôt, de nombreux volontaires se sont manifestés à la Mairie pour contribuer au déblaiement des routes en mettant à disposition du matériel, mais surtout beaucoup d'énergie. Plusieurs groupes ont ainsi sillonné les routes et chemins de la commune et ont permis de rétablir la circulation dès le soir sur l'essentiel du réseau. Les pompiers du centre de secours de La Brède ont également apporté leur précieux concours pendant toute la durée de ces interventions.

Le travail de ces bénévoles s'est poursuivi tout le dimanche pour achever, là où cela était possible, le tronçonnage des arbres déracinés. Seuls les endroits où des lignes électriques à haute où moyenne tension étaient sous les arbres, ont dû être laissés en l'état dans l'attente de l'intervention d'EDF.

Cette remarquable solidarité a permis de rouvrir tout le réseau routier à la circulation dans un temps record.
Que tous ces volontaires soient remerciés.

EDF : une capacité de réaction certaine...

Force est de constater que les leçons de la tempête de 1999 ont été tirées par Electricité réseaux de France (ErDF) et France Télécom qui, malgré les difficultés de terrain et l'ampleur sans précédent des dégâts dans toute la région, ont mis en place des moyens considérables pour réparer les multiples lignes électriques et téléphoniques coupées.

Des équipes venues de toute la France et au-delà sont venues sur la commune, guidées par la police municipale, pour tirer des câbles et rétablir progressivement le courant. Les plans d'intervention de ces équipes ont été dressés préalablement grâce à un inventaire exhaustif des dégâts constatés effectué par la mairie d'après les informations fournies heure par heure par les administrés et les équipes sur le terrain. Certaines réparations nécessitent des moyens particuliers comme par exemple le changement de transformateurs ou de poteaux, ce qui a justifié la durée de certains chantiers.

... mais des investissements insuffisants

Cette tempête a posé à nouveau le débat national sur l'importance de l'enfouissement des parties fragiles et stratégiques des lignes et de la sûreté du réseau électrique. Comme l'ont souligné dans la presse Xavier PINTAT, Philippe DUCENE, Présidents des syndicats d'électrification de Gironde et de la Dordogne, si EDF consacrait 2.5 milliards d'euros par an aux investissements dans les années 90, ce montant est descendu à 1,5 milliards dans les années 2000. De même, après la tempête de 1999, de nombreuses lignes ont été reconstruites à l'identique et sont de nouveau tombées cette année. Il convient de constater que, globalement les zones où les réseaux sont enfouis sont moins touchées que les autres, même si elles dépendent aussi parfois de lignes aériennes plus lointaines. La politique d'enfouissement menée par la municipalité depuis plusieurs années a porté ses fruits, les quartiers ayant bénéficié de ces enfouissements ayant été moins touchés que les autres (bourg, Lettres Persanes, C. de Gaulle, lotissements nouveaux…). Cette politique sera poursuivie par la commune dans la limite de ses compétences (basse tension uniquement) et de ses possibilités financières. La mairie a également demandé à de nombreuses reprises à ErDF de procéder à l'enfouissement des lignes à moyenne ou haute tension qui passent dans les zones boisées et desservent les quartiers les plus souvent touchés par des pannes.
C'est ainsi qu'un projet important d'enfouissement de la ligne à haute tension qui relie La Brède, Saint-Selve et Saint Morillon est actuellement mené par ErDF et devrait se concrétiser cette année, permettant ainsi de réduire les aléas climatiques dans ce secteur. La mairie a aussi sollicité ErDF pour obtenir l'enfouissement de l'autre ligne qui traverse La Brède et dessert notamment le quartier du Moulin d'Augey, de Ninon, de la Brédinière et du Château.

XAVIER PINTAT
Sénateur maire de Soulac, président du Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde

1 Quel est le constat que vous faites quand vous comparez la tempête de 1999 et celle que nous venons de subir ?
Je ne suis pas sûr que l'on ait tiré toutes les leçons de 1999. J'observe que ma commune a été moins frappée qu'il y a dix ans, où c'était l'horreur et où nous étions coupés du monde. Or, les coupures d'électricité n'ont pas ralenti, un quart de la ville au moment où je vous parle (NDLR : hier, dimanche, en fin de journée), est éclairé, le reste est dans le noir ; c'est assez ennuyeux. J'ajoute que l'inconfort dure, car, manifestement, les moyens mis en œuvre pour réparer sont insuffisants. Je ne jette pas la pierre à ERDF, je ne dis pas que c'est la faute de leurs équipes, mais c'est ainsi et je le regrette.

2 Si la situation est aussi peu brillante, la raison principale n'est-elle pas liée à l'état du réseau ?
Nous avons un réseau qui est vieux, qui a besoin d'être renouvelé, et, pour cela, il faut investir davantage. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'investissement d'EDF dans les années 1990 était presque le double de celui d'ERDF aujourd'hui. Nous avons pris du retard sur l'enfouissement des lignes, nous avons trop de fils nus non isolés. Tout cela explique la mise à mal du réseau. Nous en sommes, nous, les communes, les propriétaires ; nous attendons de l'exploitant qu'il fasse mieux et plus, c'est une exigence qui paraît normale.

3 Plus et mieux, c'est quoi ?
Nous devons rattraper le temps perdu, mettre fin à des situations archaïques qui n'ont plus lieu d'exister, il faut mettre le paquet, lancer un plan de relance. La bonne stratégie, encore une fois, est l'enfouissement des lignes : l'Allemagne est à 80 % de lignes souterraines, l'Angleterre à 50 %, nous à 35 %.
C'est d'autant plus indispensable d'être à niveau que les aléas climatiques sont plus fréquents, et qu'avec notre façade maritime nous ne sommes pas à l'abri de phénomènes graves. Nous venons d'en avoir encore la preuve.
Recueilli par J. B.

« EDF n'a pas tenu parole »

ÉLECTRICITÉ Philippe Ducène, le président UMP du Syndicat d'électrification de la Dordogne, reproche à EDF d'avoir perdu de vue le service public en n'investissant pas suffisamment dans la protection des réseaux

Recueilli par
Dominique Richard
d.richard@sudouest.com

« Sud Ouest ». Toutes les leçons de la tempête de 1999 ont-elles été retenues par EDF ?

Philippe Ducène. Non. Les efforts consentis au cours des dix dernières années ont essentiellement bénéficié aux 100 000 kilomètres de lignes du réseau RTE, la filiale d'EDF, qui gère la haute et la très haute tension. Robustes, ces installations ont beaucoup mieux résisté aux intempéries qu'il y a dix ans (lire ci-contre).

En revanche, en aval, pour le 1,2 million de kilomètres de réseaux moyenne et basse tension, propriété des communes et concédé à hauteur de 95 % à EDF par les syndicats d'électrification, il y a eu une véritable dégradation. Le cahier des charges n'a pas été respecté. EDF n'a pas tenu parole.

Concrètement, comme cela s'est-il manifesté ?
ERDF, la filiale distribution d'EDF, n'a pas assuré comme elle le devait un entretien suffisant du réseau. L'élagage le long des lignes a souvent laissé à désirer. En Dordogne, les délégués communaux du syndicat d'électrification ont aussi été frappés par l'imprécision de la cartographie du réseau. Des agents d'ERDF ignoraient la localisation de postes et de lignes endommagées. Preuve d'une présence beaucoup trop faible sur le terrain.

À quoi l'attribuez-vous ?
Dans un département comme le nôtre, on perçoit bien que le directeur départemental d'ERDF n'a pratiquement plus de pouvoir. Toutes les instructions viennent de Bordeaux. Beaucoup d'agents compétents étaient opérationnels, prêts à s'investir immédiatement, mais ils étaient en attente de directives. Le service de proximité est en train de disparaître. Ce qui est anormal. EDF est encore une entreprise publique détenue à près de 80 % par l'État.

Le pourcentage de lignes enfouies pourrait-il être plus important ?
C'est une évidence. Le réseau compte plus de 1,2 million de kilomètres de lignes qui se répartissent à peu près équitablement entre basse et moyenne tension. Les travaux d'enfouissement sont à la charge des collectivités locales pour la basse tension et d'ERDF pour la moyenne tension. En 1992, ERDF investissait 3 milliards d'euros. Ce chiffre est tombé à 1,7 milliard en 2007.

ERDF affirme que près 40 % du réseau est désormais enterré et que 90 % des nouvelles lignes moyenne tension le seront ?
ERDF est passé maître dans l'art de la communication. Elle a souvent tendance à s'approprier nos travaux. Le pourcentage de 40 % annoncé comprend les lignes basse tension dont l'enfouissement a été financé par les communes. Fin 2006, cela représentait près de 243 000 kilomètres.

On ne peut pas nier que l'habitat est plus dispersé en France que dans d'autres pays d'Europe ?
C'est une réalité. Mais si l'effort d'investissement avait été maintenu au niveau de celui enregistré au début des années 90, si EDF avait fait de la sécurisation des lignes une priorité absolue, la tempête n'aurait pas créé un tel chaos dans les campagnes. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la situation française avec celle du Benelux ou de l'Allemagne, où plus de 75 % des réseaux sont enterrés.

Comment la situation est-elle vécue sur le terrain ?
Très mal. Les gens ne comprennent pas qu'une entreprise comme EDF investisse des dizaines de milliards d'euros pour financer des acquisitions pas toujours heureuses à l'étranger et ne consacre pas l'argent nécessaire à la protection des réseaux nationaux. Songez qu'ERDF verse chaque année des dividendes à EDF, ce qui est normal puisque c'est sa filiale. Mais le taux est extraordinairement élevé. Il atteint 75 % alors qu'il n'est que de 40 % pour les entreprises cotées au CAC 40. Autant d'argent dont sont privés nos réseaux.

À vous écouter, tout dialogue serait impossible avec ERDF ?
Les relations sont excessivement tendues. Les syndicats d'électrification jouent un rôle de régulation. Sur le terrain nous sommes les premiers garants du service public de l'électricité. On a parfois l'impression qu'ERDF dans sa volonté de tout absorber souhaite notre disparition. Elle a déjà essayé de nous enlever la maîtrise d'ouvrage des travaux dont nous avons la charge. Mais que ses dirigeants fassent attention. Nous ne sommes pas pour l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. Mais si elle s'effectue en 2010 comme annoncé, les élus n'auront pas forcément la mémoire courte. Le syndrome France Telecom qui touche la distribution d'électricité les révolte.

Qu'appelez-vous syndrome France-Telecom ?
L'abandon du service de proximité.

Forêts interdites

Pour des raisons de sécurité et compte tenu de l'enchevêtrement des arbres penchés ou abattus par les vents, un arrêté du Maire confirmé par le préfet **interdit tout accès en forêt et circulation sur les pistes forestières du département jusqu'en fin février**.

La coupe des bois qui sont tombés ou qui menacent de tomber doit être réalisée dans les meilleurs délais par les personnes ou entreprises habilitées.

Incinération des végétaux coupés

Par dérogation suite aux dégâts causés par la tempête Klaus, vous êtes autorisés de manière exceptionnelle à éliminer vos déchets verts et végétaux coupés par incinération.

Dans tous les cas, ces incinérations ne doivent pas causer de nuisances pour le voisinage (code de la santé publique).

Mardi 27 janvier, M. Bernard Gonzales, Secrétaire Général de la Préfecture de l a Gironde, est venu mesurer l'ampleur de la situation.

Maillage de la solidarité

Afin de tenter de répondre au plus vite sur le territoire de la commune aux besoins de la population, la Municipalité a mis en place dès le lendemain de la tempête, une bourse de la solidarité : les membres du personnel municipal, des élus et des bénévoles ont sillonné le village afin de recenser les requêtes des familles (pouvoir se doucher, laver son linge, besoins en chauffage d'appoint, en réchaud gaz, brancher son congélateur) et les offres de services des brédois ayant la chance d'avoir le courant.

Toute la semaine, l'équipement du stade de La Sauque a été ouvert au public afin d'offrir douches et lave-linges.
25 familles ont bénéficié de ce service.

Ce porte à porte a permis d'écouter, d'échanger et de mesurer la détresse de certains. Une occasion aussi d'attirer l'attention des particuliers sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone lié à l'utilisation de groupes électrogènes et de distribuer des bougies dans les zones non raccordées.

Au plus près des aînés... et des enfants

Pendant ces événements exceptionnels, les personnes âgées ou isolées sont souvent les plus fragiles.

Dès samedi et les jours suivants, le personnel du Centre Communal d'Action Sociale et les élus municipaux ont visité systématiquement tous les bénéficiaires et toutes les personnes âgées de plus de 70 ans.

Il a été tenté dans toute la mesure du possible de répondre aux besoins exprimés, par exemple pour ce qui concerne le chauffage et l'approvisionnement en eau minérale.

Les 4 groupes électrogènes acquis par la commune en prévision de tels événements, ont été utilisés dans les quartiers les plus touchés pour aider en priorité les familles nombreuses ou ayant des enfants en bas âge.

Cela a permis de maintenir la température des logements, de chauffer des biberons ou de sauver le contenu de quelques congélateurs…

Dans le même sens, les écoles ont été sécurisées pendant la journée de lundi pour permettre leur réouverture dès mardi 27 janvier : la toiture du préau de la maternelle a souffert, de même que quelques arbres aux alentours des deux établissements scolaires.

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Le groupe majoritaire «La Brède Ensemble » n'a pas souhaité utile de publier sa tribune ce mois-ci afin de laisser toute sa place à l'information sur la tempête.

La Brède aux Citoyens

Sur le bulletin municipal de janvier, notre présentation des vœux a été supprimée. Comme nous y tenions, nous vous renouvelons en février, nos meilleurs vœux pour 2009.

Vous êtes nombreux à nous avoir parlé de la dangerosité de certains carrefours. C'est pourquoi nous nous devions d'étudier ce sujet avec votre participation. Vous avez donc reçu avec notre journal une enquête sur les priorités d'aménagements routiers.

Nous vous remercions de lui accorder un peu de votre temps et de nous transmettre votre avis. Ce sujet sera abordé en cours d'année : notre position dépendra de vos réponses.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc
Rédaction : Service communication
Photos : Mairie
Impression : Imprimerie Prosper
Tirage à 1500 exemplaires
Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède
1 place Saint Jean d'Etampes
BP 30047
33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58
Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com
Site web : www.labrede-montesquieu.com